



COMMUNIQUE DE PRESSE **de l'Union fédérale « Aériens » CFDT**

Paris, le 8 novembre 2011

Les métiers de l'assistance en escale sur les aéroports européens sont soumis aux règles de la directive européenne 96/67/CE.

La commission européenne a pour projet de modifier celle-ci par un règlement, n'imposant aucune garantie quant à la reprise du personnel lors des appels d'offres.

Ce projet de règlement va augmenter également le nombre d'intervenants autour des avions, sans prendre en considération la potentielle aggravation des risques en matière de sécurité des biens et des personnels.

Le 14 novembre 2011, l'ETF, (Fédération Européenne des Travailleurs des Transports), la FGTE-CFDT et son Union Fédérale des Aériens appellent l'ensemble des salariés de l'assistance aéroportuaire à se mobiliser.

- **Contre le projet de règlement « assistance en escale » en l'état**
- **Pour l'introduction de clauses sociales dans les appels d'offres**
- **Pour un texte sécurisant le transfert des salariés.**

Des arrêts de travaux et des assemblées générales seront organisés dans les principaux aéroports français afin d'informer les salariés.

Contact Presse

Raphael CACCIA : 06 27 43 88 33

Pierre Guy COSIMI : 06 09 82 90 08

Remy Lebas de LACOUR : 06 88 31 67 37